



SEPTEMBRE 2026

N°4 | 2026

Le Cancoir

I N F O S

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

CONSEIL GÉNÉRAL

Art. 5 LEDP:

«Sont électeurs en matière communale:

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune; les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au

bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.»

• Art. 1 du règlement du conseil général:

«Pour être admis au conseil général, il faut être électeur au sens de l'article 5 LEDP, domicilié dans la commune

et avoir prêté serment. La perte de la qualité l'électeur entraîne la démission du conseil. La démission est effective à compter du jour de la radiation du registre des électeurs.

Tous les membres du corps électoral peuvent faire partie du conseil général, sauf les membres de la Municipalité.»

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Communications de la Municipalité.
3. Informations des délégués du Conseil général dans les organismes intercommunaux.
4. Communications de la Présidente.
5. Ordre du jour.
6. Approbation du procès-verbal de la séance d'assermentation du 28 mai 2026.
7. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2026.
8. Assermentations.
9. Préavis municipal n° 05/2026 relatif au règlement pour le traitement et la prévoyance professionnelle des membres de la municipalité pour la législature 2026-2031.
10. Préavis municipal n° 08/2026 relatif aux autorisations générales pour la législature 2026-2031.
11. Préavis municipal n° 09/2026 relatif au renouvellement de l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2027.
12. Indemnités du Conseil général 2026-2031, proposition du bureau du Conseil.
13. Postulats/motions.
14. Divers



JEUDI 8 OCTOBRE
À 20 H 00 À LA
SALLE DU CONSEIL

En raison des délais rédactionnels de ce journal,
il est possible que l'OJ soit modifié. Seule la publication officielle fait foi.



VILLARS-STE-CROIX SE DOTE D'UN PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL

La Municipalité de Villars-Sainte-Croix a adopté son Plan énergie et climat communal (PECC), qui fixe les orientations et les actions de la Commune en matière d'énergie, de climat et de durabilité pour les prochaines années. Ce document constitue un véritable fil conducteur pour l'action communale et s'inscrit dans le programme proposé par l'État de Vaud.

Le PECC repose sur un état des lieux du territoire et définit des objectifs à court, moyen et long terme. Il vise notamment à réduire la consommation d'énergies fossiles, développer les énergies renouvelables, favoriser une mobilité plus durable, renforcer la biodiversité et mieux adapter le territoire aux effets des changements climatiques.

Cette démarche concerne aussi directement la population. Lors de l'élaboration du PECC, un sondage réalisé en décembre 2025 a permis de recueillir l'avis des habitantes et habitants. Parmi

les personnes ayant participé, 63% se sont notamment déclarées mobilisables pour des actions de sensibilisation, tandis que le développement des énergies renouvelables est ressorti comme une priorité.

Des actions concrètes dès 2026

Pour concrétiser ces objectifs, la Municipalité a retenu plusieurs mesures à mettre en œuvre progressivement jusqu'en 2028. Elles portent notamment sur la participation de la population, l'efficacité énergétique des bâtiments, le développement du photovoltaïque, l'alimentation durable, la biodiversité, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou encore la gestion de l'eau. Certaines actions auront vocation à associer directement les habitantes et habitants.

La mise en œuvre du PECC fera l'objet d'un suivi régulier et les actions pourront évoluer au fil des prochaines années en fonction de leur avancement et des besoins identifiés.

Une rubrique dédiée sur notre site internet

Afin que chacune et chacun puisse suivre cette démarche, une rubrique dédiée au Plan énergie et climat communal sera disponible sur le site internet de la Commune.

Vous y trouverez progressivement des informations sur les actions mises en œuvre, les possibilités de participation et des conseils pratiques dans les domaines de l'énergie, du climat et de la durabilité. La Municipalité y relatera également les campagnes et programmes de sensibilisation susceptibles d'intéresser la population.

Avec son PECC et son slogan « 1029 pour un air neuf! », Villars-Sainte-Croix souhaite ainsi inscrire durablement les enjeux énergétiques et climatiques dans son action tout en associant la population à cette démarche.

LE CIMETIÈRE COMMUNAL FAIT PEAU NEUVE

Les travaux d'aménagement du cimetière sont désormais terminés. Ils permettent aujourd'hui de proposer un espace réorganisé et adapté aux différents besoins des familles.

Ces aménagements s'accompagnent d'un nouveau Règlement des sépultures et du cimetière, qui prévoit différentes possibilités : tombes de corps, tombes cinéraires, concessions, columbarium et Jardin du Souvenir.

Parmi les nouveautés, des concessions de tombes de corps simples ou doubles, d'une durée de 50 ans, peuvent désormais être accordées. Le columbarium

permet quant à lui d'accueillir jusqu'à deux urnes par case, pour une concession de 30 ans renouvelable.

Le Jardin du Souvenir complète ces possibilités en permettant le dépôt des cendres de manière anonyme ou nominative.

Par ces nouveaux aménagements, la Commune souhaite offrir aux familles différentes possibilités de sépulture, tout en préservant un cadre harmonieux, soigné et respectueux du caractère des lieux.

Le règlement complet et les tarifs sont disponibles auprès de l'Administration communale.



SDOL – COMMUNICATION SIGNALÉTIQUE PIÉTONNE

L'Ouest lausannois à portée de pas. De la gare de Renens à l'écal en 10 minutes, du Vortex à l'UNIL-Chamberonne en un quart d'heure ou encore du Campus Santé à la piscine de Renens en 5 minutes : et si certains trajets étaient plus courts que vous ne le pensiez ? Pour révéler cette proximité et donner envie de marcher davantage, une nouvelle signalétique piétonne fait son apparition dans l'espace public.

Dans un territoire aussi dense et bien connecté que l'Ouest lausannois, quelques minutes de marche suffisent parfois pour rejoindre une gare, une école ou une piscine. Pourtant, les distances sont fréquemment surestimées et les temps de parcours mal évalués. C'est précisément ce constat qui a donné naissance à cette nouvelle signalétique. Son objectif : rendre visible ce qui ne l'est pas toujours au premier coup d'œil et rappeler que la marche constitue souvent une solution simple, rapide et efficace pour les déplacements quotidiens.

Bon pied, bon œil

Pour aider chacune et chacun à mieux se repérer, des panneaux directionnels ont été installés sur l'ensemble du district. Au total, près de 190 flèches, inspirées du balisage pédestre, indiquent désormais les principales destinations ainsi que leur temps d'accès à pied, exprimé en minutes. Gares, établissements de formation, équipements sportifs, lieux culturels ou encore services administratifs : autant de sites parfois plus proches qu'on ne l'imagine. Porté par les huit Communes de l'Ouest lausannois, l'UNIL, l'EPFL et le Bureau SDOL, ce projet invite ainsi à privilégier les déplacements à pied en permettant de mieux apprécier les temps de marche.



Les avantages de la marche

Au-delà de ses bienfaits pour la santé, la marche contribue à améliorer la qualité de vie. Elle permet également de réduire l'impact environnemental des déplacements, tout en offrant l'occasion de redécouvrir son quartier à un autre rythme et de profiter davantage des espaces publics qui nous entourent. Cette initiative s'inscrit dans les objectifs du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois, qui encourage le développement des mobilités actives à l'échelle du territoire. Elle rappelle une réalité simple : dans l'Ouest lausannois, bien des destinations du quotidien sont déjà à portée de pas.



UNE ROUTE DE COSSONAY PLUS SÛRE POUR LES CYCLISTES

Depuis la mi-juillet, la route de Cossonay bénéficie de nouveaux aménagements cyclables entre les giratoires de la Colice et de la Croix-du-Péage, dans le sens de la montée. Réalisés par le Canton de Vaud en coordination avec des travaux communaux sur les canalisations, ces aménagements ont permis de limiter les coûts, la durée des interventions et les nuisances pour les usagers.

Inscrite sur l'itinéraire cyclable reliant Lausanne à Penthaz, cette section dispose désormais d'un cheminement

continu et plus sécurisé pour les cyclistes. Le trottoir a été élargi et une bande cyclable dédiée, séparée du trafic motorisé, a été aménagée afin d'améliorer la sécurité, le confort et la lisibilité des déplacements.

Cette réalisation s'inscrit dans la Stratégie cantonale de promotion du vélo, qui vise à développer un réseau cyclable sûr et attractif à l'échelle du canton.





LE NOUVEAU RÉSEAU RÉGIONAL DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE EST DÉSORMAIS DÉPLOYÉ!

Exploité par Lime, il met à disposition de la population 900 vélos électriques sur le territoire de Lausanne Région et de Région Morges (27 communes), y compris sur les campus de l'EPFL et de l'Unil.

Initié par Lausanne Région, avec la collaboration de la Ville de Lausanne et l'appui des communes, des schémas directeurs, de Région Morges et des Hautes

écoles, ce réseau propose une offre de mobilité harmonisée, complémentaire aux transports publics et adaptée aux déplacements du quotidien. Cette offre n'est toutefois pas disponible directement à Villars-Sainte-Croix.

Toutes les informations pratiques, les tarifs et les modalités d'utilisation sont disponibles sur l'application et le site internet de Lime.



VOUS AVEZ UNE CHAMBRE OU UN PETIT APPARTEMENT DISPONIBLE? IL PEUT DEVENIR UN TREMPLIN POUR UN JEUNE.

L'Association pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois (ARASOL) lance un appel aux propriétaires et particuliers disposant d'une chambre, d'un studio ou d'un petit appartement qu'ils seraient prêts à louer temporairement à un jeune accompagné par le dispositif Phoenix. Une manière très concrète de donner un coup de pouce à un jeune de notre région pour lui permettre de retrouver stabilité et autonomie.

Porté par l'ARASOL, en partenariat avec son équivalent de la région de Prilly-Echallens (ARASPE) et avec le soutien de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Phoenix accompagne des jeunes de 16 à 25 ans en situation de rupture sociale, scolaire ou professionnelle. Certains connaissent des situations de grande précarité, d'errance, voire d'absence de logement.

Pour ces jeunes, retrouver un toit ne résout pas tout. Mais disposer d'un lieu stable et sécurisant constitue souvent le point de départ indispensable pour reprendre une formation, retrouver un emploi, suivre des soins et, progressivement, construire son autonomie.

Des propriétaires soutenus et sécurisés

L'ARASOL recherche aujourd'hui des chambres indépendantes, studios ou petits appartements dans l'Ouest lausannois pouvant être mis à disposition de jeunes suivis par Phoenix. Les propriétaires qui participent à la démarche ne sont pas laissés seuls. Le loyer et les charges sont intégralement pris en charge par l'ARASOL et chaque jeune bénéficie d'un accompagnement socio-éducatif individualisé et régulier par l'équipe Phoenix.

Une charte définit les engagements du jeune, les règles de bon voisinage et les responsabilités de chacun. En cas de difficulté, l'équipe Phoenix intervient rapidement et prend les mesures nécessaires.

Un logement pour permettre de rebondir

«Nous rencontrons des jeunes qui ont les capacités et l'envie d'avancer, mais auxquels il manque parfois quelque chose d'aussi fondamental qu'un endroit où vivre. Sans cette stabilité, construire un projet de formation ou d'insertion

devient extrêmement difficile. Mettre à disposition un logement, même pour une période transitoire, peut véritablement changer une trajectoire.»

L'objectif de Phoenix n'est pas d'installer durablement ces jeunes dans des logements de transition, mais de leur offrir un tremplin vers l'autonomie. L'accompagnement vise à leur permettre de retrouver des repères, de réintégrer les réseaux de formation, d'emploi ou de soins et, à terme, d'accéder à leur propre logement. Vous avez une chambre, un studio ou un appartement disponible?

L'ARASOL invite les propriétaires, particuliers ou personnes disposant d'un logement disponible dans l'Ouest lausannois à prendre contact, sans engagement, avec l'équipe Phoenix au sein de l'ARASOL. Chaque proposition pourra être examinée individuellement afin de déterminer si elle correspond aux besoins du dispositif.

Parfois, quelques mètres carrés disponibles peuvent offrir à un jeune l'espace dont il a besoin pour repartir.



INSTALLATION DES AUTORITÉS DE LA POLICE DE L'OUEST LAUSANNOIS POUR LA LÉGISLATURE 2026-2031

Les membres du Conseil intercommunal et du Comité de Direction de l'Association de communes « Sécurité dans l'Ouest lausannois » ont prêté serment ce mercredi 1er juillet 2026 à Bussigny, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur Jonas Kocher, préfet du district de l'Ouest lausannois.

Cette cérémonie marque l'ouverture de la législature 2026-2031 des autorités politiques de la Police de l'Ouest lausannois (POL), qui réunit les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix.

Élection du Bureau du Conseil intercommunal

À l'issue de leur assermentation, les délégué-e-s du Conseil intercommunal, organe délibérant de l'Association, ont procédé à l'élection de leur Bureau.

Ont ainsi été élu-e-s:

Fonction	Nom et prénom	Commune
Président	Merminod Jean-Claude	Ecublens
Vice-président	Métraux Colin	Renens
Secrétaire	Gosteli Sophie	
Scrutateur	Bonetti André	Chavannes-près-Renens
Scrutatrice	Monnier Antonina	Villars-Sainte-Croix
Scrutatrice suppléante	Pochon Sandra	Bussigny
Scrutateur suppléant	Barmaz Bernard	Crissier

La Commission de gestion, chargée notamment de l'examen de la gestion et des comptes de l'Association, est composée de:

Fonction	Nom et prénom	Commune
Président	Krattinger Boudjelta Sylvie	Prilly
Membre	Meyer Michael	Bussigny
Membre	Rayroud Nicolas	Chavannes-près-Renens
Membre	Regamey Michel	Crissier
Membre	Hänni Jade	Ecublens
Membre	Duperrex Gérard	Renens
Membre	Burrus Diane	Saint-Sulpice
Membre	Perna Claudio	Villars-Sainte-Croix

Le Comité de Direction pour la législature 2026-2031

Le Comité de Direction, organe exécutif de l'Association, est composé du municipal en charge de la police de chacune des huit communes partenaires. Il assure la conduite stratégique et administrative de la Police de l'Ouest lausannois.

Pour la législature 2026-2031, sa composition est la suivante:

Fonction	Nom et prénom	Commune
Président	Käslin Paola	Bussigny
Vice-président	Sern Maxime	Crissier
Membre	Bettex Björn	Chavannes-près-Renens
Membre	Cavalli Jean	Ecublens
Membre	Claramunt Lumia	Prilly
Membre	Gloaz-Grilli Elodie	Renens
Membre	Golaz Cyril	Saint-Sulpice
Membre	Strittmatter Frédéric	Villars-Sainte-Croix

Cette nouvelle législature s'inscrit à la fois dans la continuité et le renouvellement, avec la reconduction de plusieurs représentant-e-s déjà engagé-e-s au sein des autorités de la POL et l'arrivée de nouveaux membres issus des communes de Prilly, Renens et St-Sulpice.

Par cette prestation de serment, les autorités de la POL ouvrent officiellement la législature 2026-2031 et poursuivront leur engagement au service de la sécurité de la population de l'Ouest lausannois.



LES MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL À LA DÉCOUVERTE DE LA POLICE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le samedi 5 septembre 2026, la Police de l'Ouest lausannois (POL) a accueilli à l'Hôtel de police de Prilly 26 membres de son Conseil intercommunal, qui exerce pour l'Association un rôle comparable à celui d'un conseil communal. Organisée au début de la nouvelle législature, cette rencontre avait pour objectif de leur permettre de mieux connaître le fonctionnement de la POL, ses missions et les enjeux auxquels elle devra répondre ces prochaines années.

Mme Paola Käslin, Présidente du Comité de Direction, a ouvert la matinée en souhaitant la bienvenue aux participantes et participants. Le Commandant de la POL, le lieutenant-colonel Stefan Bérard, a ensuite abordé le fonctionnement de l'Association de communes, ainsi que

l'Organisation policière vaudoise (OPV). Son intervention a également porté sur les missions et l'organisation de la POL ainsi que sur les principaux défis à venir, notamment en lien avec le développement du district.

La matinée s'est poursuivie par une découverte des deux divisions opérationnelles de la POL, Police Secours et Police Proximité, ainsi que du Service de l'administration. Leurs responsables, accompagnés de plusieurs collaboratrices et collaborateurs, ont détaillé leur organisation, leurs missions et différentes facettes de leur activité quotidienne. Des exemples concrets, des données, mais aussi certains équipements et véhicules ont permis d'illustrer la diversité des activités exercées au sein de la POL.

Une visite de l'Hôtel de police a complété la matinée et permis aux membres du Conseil intercommunal de découvrir les différents espaces et infrastructures dans lesquels s'exercent les activités de la POL.





BIEN VOIR ET ÊTRE BIEN VU: LA VISIBILITÉ AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

La visibilité est un élément essentiel de la sécurité routière. Pourtant, elle est encore trop souvent sous-estimée, alors qu'elle concerne l'ensemble des usagers de la route : automobilistes, cyclistes, piétons et utilisateurs de trottinettes électriques. À travers sa campagne de prévention **MADE VISIBLE**, le **Touring Club Suisse (TCS)** rappelle qu'être bien visible est un réflexe simple qui contribue à la sécurité routière

À la tombée de la nuit, sous la pluie, dans le brouillard ou lors des matinées brumeuses, bien voir ne suffit pas : il faut aussi être vu. Une évidence parfois oubliée, notamment en automne et en hiver, lorsque les journées raccourcissent. Les statistiques de l'Office fédéral des routes montrent d'ailleurs que les mois de septembre à novembre comptent parmi les plus accidentogènes de l'année, avec près de 3 000 accidents matériels en moyenne chaque mois. Pourtant, quelques gestes simples permettent de limiter ces risques.

Les automobilistes en première ligne

Pour les conducteurs, la première étape consiste à s'assurer que leur véhicule est parfaitement visible. Des phares propres, des feux en bon état de fonctionnement et l'utilisation des feux de croisement dès que la luminosité diminue sont des réflexes indispensables. Un véhicule bien éclairé permet non seulement de mieux voir son environnement, mais aussi d'être clairement identifié par les autres usagers. Bien voir passe également par une bonne vision: il est recommandé de faire contrôler régulièrement sa vue et de porter des lunettes si nécessaire.

Les bons réflexes pour les deux-roues

Les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes électriques doivent eux aussi veiller à leur visibilité. Les vélos classiques doivent être équipés d'un feu blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière, à utiliser de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Les vélos électriques et les trottinettes électriques, quant à eux, doivent circuler avec leurs feux allumés, y compris de jour. Des réflecteurs, notamment sur les pédales et les roues des vélos, ainsi que des éléments réfléchissants, complètent efficacement l'éclairage et renforcent la visibilité.

Pourtant, il n'est pas rare de croiser des usagers circulant sans lumière, parfois vêtus de noir de la tête aux pieds. Ils restent alors quasiment invisibles jusqu'au dernier moment. Les vêtements jouent également un rôle essentiel : une personne habillée de couleurs sombres n'est visible qu'à environ 25 mètres. Cette distance passe à 40 mètres avec des vêtements clairs ou fluorescents et atteint jusqu'à

140 mètres grâce à des éléments réfléchissants.

Les piétons aussi concernés

Les piétons sont également exposés, notamment lorsqu'ils traversent en dehors des passages protégés ou longent des routes peu éclairées. Habillés de couleurs sombres, ils deviennent rapidement difficiles à distinguer.

Là encore, quelques gestes simples peuvent faire la différence : privilégier des vêtements clairs ou porter des accessoires réfléchissants, visibles de loin dans les phares des véhicules. Aujourd'hui, ces équipements sont de plus en plus intégrés aux sacs et aux vestes des enfants, un bon exemple dont les adultes peuvent eux aussi s'inspirer. À travers sa campagne de prévention **MADE VISIBLE**, le **Touring Club Suisse** s'engage à sensibiliser tous les usagers à l'importance de la visibilité. Quelques réflexes simples suffisent à améliorer la sécurité de chacun et à contribuer à des déplacements plus sûrs pour tous.



AGENDA CULTUREL 2026 OUEST LAUSANNOIS

→ PLUS D'INFORMATIONS ET D'ÉVÈNEMENTS SUR LES SITES DES COMMUNES

AUTOMNE - HIVER

SEPTEMBRE

PARADISE CREEK JAZZ BAND
(Concert)
02.09 / Ecublens
Grande salle du Motty

MARCHÉ DU GOÛT
05.09 / Crissier
Temple

« LE CHANT DES OISEAUX »
PAR BÉNÉDICTE TAURAN,
SARAH VAN CORNEWAL
ET ADRIEN PIÈCE
(Concert)
06.09 / Chavannes
Temple

DE L'IMAGINAIRE À LA CRÉATION
(Exposition)
10.09 – 19.09 / Saint-Sulpice
Espace 52

INAUGURATION DE LA
CHAPELLE DE LA GARE
(Littérature)
12.09 / Chavannes
Chapelle de la gare

50 ANS DE MUSIQUE
À SAINT-SULPICE
(Festival)
12.09 – 13.09 / Saint-Sulpice
Église romane & Salle du Conseil

ANTONIO COSTA
(Concert)
13.09 / Ecublens
Galerie du Pressoir

SÉBASTIEN MELLA
(Concert)
17.09 / Saint-Sulpice
Espace 52

FESTIVAL DE SALSA (Danse)
18.09 – 20.09 / Renens
Salle de spectacles

THOMAS WIESEL
(Humour)
25.09 / Renens
Salle de spectacles

FÊTE DU GOÛT
(Marché)
19.09 / Renens
Place du marché

OCTOBRE

LE BAND D'EBEN-HÉZER
(Concert)
02.10 / Renens
Grange de Florissant

LE SAXOPHONE À TRAVERS
LES ÂGES (Concert)
04.10 / Chavannes
Temple

LES CULTURELLES DE L'EPFL
(Festival)
08.10 – 15.10 / Ecublens EPFL

FESTIVAL SINE NOMINE
(Concert)
09.10 – 11.10 / Renens
Salle de spectacles

MARINA VIOTTI EN TRIO
(Concert)
30.10 / Renens
Salle de spectacles

PARADE D'HALLOWEEN
(Spectacle de rue)
31.10 / Bussigny
Place de l'Hôtel-de-Ville

NOVEMBRE

RÉCITAL D'ORGUE
(Concert)
01.11 / Chavannes
Temple

STAIN OF LIGHT (Concert)
06.11 / Renens
Grange de Florissant

TAFTA
(Concert)
07.11 / Ecublens
Espace Nicollier

KABANE FESTIVAL
(Arts vivants)
07.11 – 08.11 / Chavannes
Collège de la Concorde

SCIENTASTIC
(Festival)
07.11 – 08.11 / Ecublens
EPFL

BOTHY – UN REFUGE
ÉCOSSAIS, UNE RENAISSANCE
(Exposition)
12.11 – 21.11 / Saint-Sulpice
Espace 52

PORTES OUVERTES
DE LA CHOCOLATERIE
(Exposition)
14.11 / Chavannes
Ancienne chocolaterie

JULIEN GALLAND, PIANO
(Concert)
15.11 / Ecublens
Galerie du Pressoir

DUO ORÉADE, ODE À LA DANSE
(Concert)
15.11 / Saint-Sulpice
Église romane

LOUIS MATUTE LARGE
ENSEMBLE
(Concert)
20.11 / Renens
Salle de spectacles

LET'S DOC !, PROJECTIONS
DE FILMS DOCUMENTAIRES
(Cinéma)
25.11 – 28.11 / Renens
HEFP et Grange de Florissant

DÉCEMBRE

ORCHESTRE DES COLLÈGES
ET GYMNASES
LAUSANNOIS (OCGL)
(Concert)
03.12 / Renens
Salle de spectacles

LES URBAINES
(Festival)
04.12 – 06.12 /
Chavannes, Renens
Divers lieux

NICOLAS RIBS
(Magie)
11.12 / Renens
Salle de spectacles

CONCERT FESTIF
DE LA FANFARE
DE CRISSIER
(Concert)
13.12 / Crissier
Salle de Chisaz

FLORA TRIVELLI
(Concert)
13.12 / Ecublens
Galerie du Pressoir

JANVIER 2027

ENSEMBLE TIFFANY
(Concert)
03.01 / Bussigny
Grande salle

CONCERT DE
LA NOUVELLE ANNÉE
(Concert)
17.01 / Chavannes
Yourte communale

BLAISE BERSINGER
(Humour)
22.01 / Renens
Salle de spectacles

FÉVRIER 2027

LES FILS DU FACTEUR
& 10 DOIGTS EN CAVALE 
(Concert)
19.02 / Renens
Salle de spectacles

JÉRÉMY CRAUSAZ
(Humour)
20.02 / Bussigny
Grande Salle

QUINTETTE MINKOVA
(Concert)
21.02 / Saint-Sulpice
Église romane

SAISONS RÉGULIÈRES

VISITEZ LES SITES DES SAISONS RÉGULIÈRES DANS L'OUEST LAUSANNOIS:

ABC
(Concerts)
Bussigny
→ auralisin.ch

CINÉOUEST
Bussigny
→ cineouest.ch

L'ÉPROUVETTE – UNIL
(Médiation scientifique)
Ecublens et Lausanne
→ epreuve-unil.ch

LA FERME DES TILLEULS
Renens
→ fermedestilleuls.ch

LA GRANGE
Ecublens
→ grange-unil.ch

LA LANTERNE MAGIQUE
Bussigny, Prilly
→ lanterne-magique.org/prilly/
→ lanterne-magique.org/bussigny/

MARCHÉ DE RENENS
(Animations)
Renens
→ renens.ch/marche

THÉÂTRE SILO DU LAC
Renens
→ theatre-silo-lac.ch

TKM
THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU
Renens
→ tkm.ch

ZIGZAG
SAISON CULTURELLE
JEUNE PUBLIC
Itinérant
→ zigzagtheatre.ch

OUEST LAUSANNOIS

LES COMMUNES DE L'OUEST LAUSANNOIS



Sous réserve, seul le programme des organisateur-ice-s fait foi.



VSC GYM CONTINUE DE GRANDIR!

VSC GYM poursuit son développement et franchit progressivement de nouveaux paliers, tant sur le plan sportif que dans son ouverture aux habitantes et habitants de Villars-Sainte-Croix.

Nous essayons notamment, chaque fois que cela est possible, d'intégrer les jeunes de la commune à nos activités. Le mardi, plusieurs d'entre eux sont ainsi régulièrement invités à venir partager avec nous un moment de football. Une manière simple de créer des liens entre générations autour du sport et du plaisir de jouer ensemble.

Et maintenant, pourquoi pas du yoga ou du Pilates?

Nous réfléchissons à la création d'un cours hebdomadaire d'une heure à la salle de gym de Villars-Sainte-Croix, ouvert à nos membres mais également aux habitantes et habitants intéressés, d'octobre à mars.

Avant de lancer ce nouveau rendez-vous, nous aimerions connaître votre avis: Yoga? Pilates? Les deux? Seriez-vous intéressé(e) par un tel cours dans notre commune?

Faites-nous part de votre intérêt! Vos réponses nous permettront de savoir si nous pouvons transformer cette idée en une nouvelle activité VSC GYM.

N'hésitez pas à nous écrire: zanello.patrick@gmail.com ou via notre Facebook.

VSC GYM – Sport & Plaisir, pour toutes et tous!

UN.E SURVEILLANT.E DU REFUGE FORESTIER LE TRÉSY II

Le bâtiment communal Le Trésy II est proposé à la location, tant aux habitants de Villars-St-Croix qu'aux personnes extérieures à la Commune:

Ce refuge, situé dans la forêt, jouxtant le cours d'eau de la Chamberonne, est un lieu agréable et accessible, très prisé et, par conséquent, très fréquemment loué. Entre deux locations, il est nécessaire de contrôler son état afin que les locataires suivants prennent possession d'un objet en bon état.

C'est pourquoi la Municipalité recherche les personnes aptes à prendre en charge la tâche de surveillants.es du Refuge forestier Le Trésy II.



Votre mission:

- Effectuer les visites de contrôle de l'état du refuge forestier Le Trésy II après les locations les samedis et dimanches matin (selon tournus avec une autre surveillante).
- Effectuer les visites de contrôle de l'état du refuge forestier Le Trésy II après les locations les autres jours de la semaine en remplacement des titulaires (vacances).
- Ces visites doivent être effectuées le matin, avant 09h00.
- Si nécessaire, remettre en état le refuge: nettoyages, rangements, etc.
- Établir un rapport de contrôle (avec photos si nécessaire) et le transmettre de suite à l'administration communale.
- Dénoncer les actes de non-respect des directives municipales de location et d'utilisation.
- Il s'agit d'une activité d'appoint.

Votre profil:

- Disponible durant les week-ends.
- Sachant travailler de manière autonome.
- Habile et discret.

Indemnisation:

- Forfait par contrôle.
- En cas de remise en état: rémunération au prorata temporis.
- Versée à la fin de chaque mois sur présentation d'un décompte.

Entrée en fonction: dès que possible.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Nicole Cattano, au 079 238 91 93. Votre candidature est à adresser, par courriel, à: greffe@villars-sainte-croix.ch.



A DEUX PAS D'ICI, VOTRE THEATRE A PRIX DOUX!

BILLETS À CHF 5.-

POUR LES HABITANT·ES DES COMMUNES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Informations, modalités de vente et achat des billets auprès de la billetterie du TKM

TKM

THEATRE KLEBER MELEAU TKM.CH

APPRENDRE LE FRANÇAIS

NIVEAU DÉBUTANT

AU CENTRE COMMERCIAL PRILLY CENTRE

GRATUIT & SANS INSCRIPTION COURS 2026

▷ Du 16 février au 5 mars
▷ Du 4 mai au 21 mai
▷ Du 28 septembre au 15 octobre

Du lundi au jeudi de 9h00 à 10h30

Lieu: Coop Restaurant, Prilly Centre, route de Cossonay 28, rez supérieur

vaud PRILLY Association Pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois coop prilly centre

STOP SUICIDE ontecoute.ch

LE REGARD DES AUTRES NE DÉFINIT PAS TA VALEUR

Tu t'inquiètes pour toi ou pour un-e-x proche? Tu peux contacter le 147 ou trouver du soutien sur ciao.ch et ontecoute.ch. Plus d'infos sur: stopsuicide.ch santepsy.ch

ARASOL Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois

La Porte d'orientation sociale élargit ses horaires!

Chaque jeudi, du 3 septembre au 26 novembre 2026 de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

Besoin d'aide pour des démarches administratives, financières ou professionnelles? Notre équipe vous accueille et vous accompagne, avec ou sans rendez-vous.

Porte d'orientation sociale
Av. du 14 avril 7
1020 Renens

+41 21 316 84 00
www.arasol.ch
arasol@arasol.ch



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES!

Envie de vous engager pour votre communauté, contribuer au lien social et à l'autonomie des personnes qui ne disposent pas de moyens de transport adaptés ?

Afin d'assurer notre mission dans l'Ouest lausannois, nous avons besoin de renforcer notre équipe de bénévoles pour 2 activités complémentaires:

Chauffeurs et chauffeuses bénévoles

- Assurer le déplacement des personnes pour leurs rendez-vous, leurs courses ou leurs activités, 1 demi-journée ou plus par semaine ;
- Disposer d'un permis de conduire valable et d'un véhicule ;
- Profil : faire preuve de ponctualité, de bienveillance et d'esprit de service.

Coordinateurs et coordinatrices bénévoles

- Répartir les demandes de transport par téléphone auprès des chauffeurs bénévoles ;
- Disposer 1 x par semaine de deux heures de temps, entre 12h00 à 14h00 environ ;
- Profil : aisance au téléphone, fiabilité, discrétion et empathie.

Nous offrons une activité enrichissante au service de la population, un engagement flexible selon vos disponibilités dans une équipe de bénévoles motivé.e.s et solidaires qui se rencontrent régulièrement.

Vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir davantage d'informations? Contacter nous!

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

Manon Fawer, Chavannes-près-Renens, 079 216 73 59, info@bems.ch



Chauffeurs Bénévoles Ouest lausannois

Autres informations sur notre site: www.bems.ch

Quelques heures de votre temps peuvent faire toute la différence. Merci pour votre engagement!

CHOISIR LA LITIÈRE VÉGÉTALE: UN PETIT GESTE POUR NOS CHATS, UN GRAND PAS POUR NOS DÉCHARGES

Vous vivez avec un chat? Un simple changement de litière peut faire une vraie différence pour votre confort et pour l'environnement.

Un chat consomme environ 100 kilos de litière par an. Avec 1,5 million de chats en Suisse, cela représente 90 000 tonnes de litière jetées chaque année. Le souci : la litière minérale, à base d'argile ou de silice, ne brûle pas à l'incinération. Elle se transforme en résidus qui s'entassent dans des décharges déjà saturées. Rien que dans le canton de Vaud, cela représente 5'300 tonnes par an.

La bonne nouvelle : il existe une alternative simple, la litière végétale (bois, maïs, paille ou papier recyclé). Elle se consume presque entièrement à l'incinération, produit même de l'énergie, et présente d'autres avantages : moins de poussière, plus légère à porter, sans additifs toxiques, et tout aussi efficace contre les odeurs.

Et côté chat ? La plupart des chats s'y habituent sans problème ! Certains ont besoin d'une transition en douceur : mélangez d'abord un peu de litière végétale à l'ancienne, puis augmentez progressivement la proportion jusqu'au remplacement complet.

Un petit changement, deux bénéfices : moins de déchets pour nos communes, plus de confort pour votre compagnon à quatre pattes.

Plus d'informations
www.responsables.ch/astuces/choisir-la-litiere-vegetale/



À VOS YEUX DE LYNX !

Saurez-vous repérer les 8 éléments qui distinguent les deux images? Prenez le temps de bien regarder... certaines différences sont parfois bien cachées!

Les réponses ainsi que les résultats seront publiés dans la prochaine édition du journal communal. Bonne recherche à toutes et à tous!



**ARASOL** Association Régionale
pour l'Action Sociale
dans l'Ouest lausannois

Conseils à toutes et tous pour alléger vos primes d'assurance-maladie



Les assurances-maladie et leurs modèles sont parfois complexes. Nous vous aidons à comprendre vos droits et à alléger vos charges lors d'entretiens individuels bienveillants.



Sans rendez-vous du 15 octobre au
27 novembre 2026
Les jeudis 09h00-11h30 et 14h00-16h00
Les vendredis matin 09h00 - 11h30

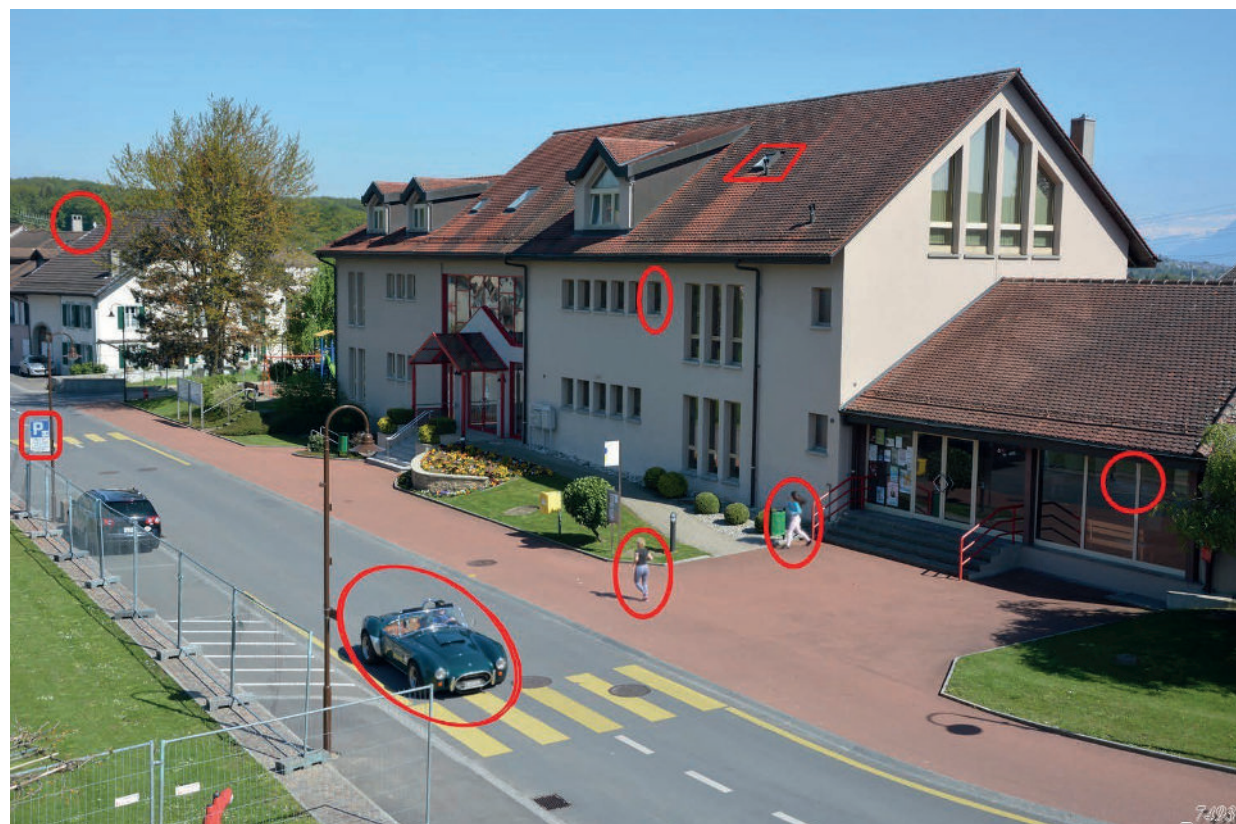
Que va-t-on aborder ?

- 1 Changer de franchise**
Fixer une franchise haute n'est pas toujours une bonne idée
- 2 Changer d'assureur**
Pour la base, l'assurance ne peut pas vous refuser sauf en cas de retard de paiement
- 3 Changer de modèle**
Certains modèles impliquent des contacts téléphoniques ou par internet avant de consulter un médecin



Porte d'Orientation Sociale
Av. du 14 avril 7, 1020 Renens
021 316 84 00 / arasol@aras.vd.ch

Corrections de la dernière édition



PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI

EMPECHEZ-LE DE PONDRE ET OUVREZ L'OEIL

Éliminez tous les lieux favorables à la ponte et signalez tout moustique actif de jour sur la plateforme nationale www.moustiques-suisse.ch



Supprimez tous les objets qui retiennent de l'eau (jouets, etc) Videz min. 1x/semaine les coupelles et autres récipients où s'accumule de l'eau



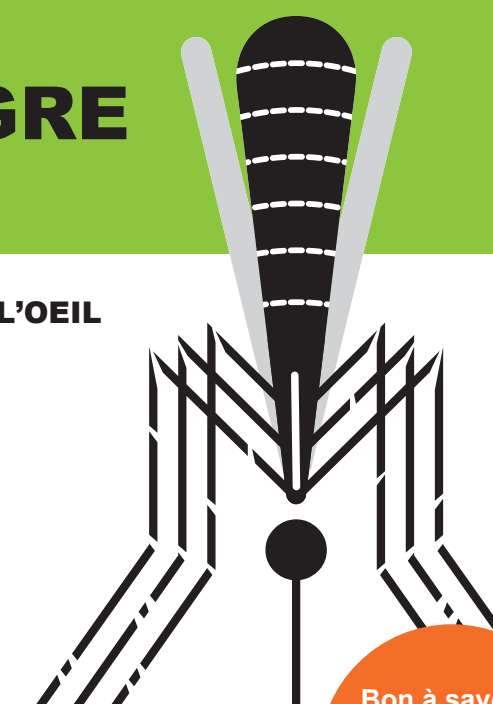
N'utilisez pas les insecticides du commerce qui détruisent les prédateurs du moustique tigre



Fermez hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (pied de parasol, réservoir, etc)



Dans les grosses coupelles, mettez du sable pour éviter l'eau stagnante



Bon à savoir :

80% des populations de moustiques tigres se développent dans les zones privées

Le moustique tigre s'est installé sur le territoire communal : ne lui laissez aucune chance chez vous !

TRAITEZ LES LARVES

Dans les communes où le moustique tigre est installé, vous pouvez traiter les larves à votre domicile si toutes ces conditions sont réunies :



- ✓ Vous avez éliminé tous les lieux de ponte potentiels.
- ✓ Vous ne traitez que les endroits difficiles d'accès (ex. descente de chenaux, accumulation d'eau sur les balcons/terrasses etc).
- ✓ Uniquement durant la période de développement des populations de moustiques tigre (mai à octobre).

COMMENT FAIRE ?



- Vous achetez une dose de larvicide VectoBac®G.
- Un sachet de 50 g suffit pour une saison dans une habitation.
- Vous respectez le mode d'emploi et le dosage : 1 mesure 1 fois par semaine.



Consultez ici le traitement contre le moustique tigre



Téléchargez ici le mode d'emploi du larvicide VectoBac®G



En savoir plus :

www.vd.ch/moustique-tigre



2026

DI 27 SEP	Cap sur l'Ouest
JE 08 OCT	Conseil général
SA 31 OCT	Halloween VSC Events
SA 07 NOV	Match aux cartes – chibre Cercle des loisirs
SA 05 DÉC	St-Nicolas VSC Events
JE 10 DÉC	Conseil général
LU 14 DÉC	Vente des sapins de Noël Administration

CLIC ensemble

Permanences gratuites avec des pros pour vous aider à mieux comprendre le monde d'internet.

Informations

- Tél.: 021 358 40 54
- E-mail: info@clicensemble.ch
- Site web: www.clicensemble.ch

Perdus, égarés sur internet?

Rendez-vous à nos permanences gratuites proches de votre domicile !

Banques Transports Administration

ARASPE Association Régionale des Anciens Résidents de la Région de Villars-Sainte-Croix

ARASOL Association Régionale des Anciens Résidents de la Région de Villars-Sainte-Croix

Vaud VOUS

Garde d'enfants malades

Votre enfant est malade ?
Vous devez travailler ?
Nous prenons le relais.



en savoir plus

Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



NOTRE PAROISSE,
une grande famille!

ST-PIERRE en Fête

Pasta Party

8 NOVEMBRE 2026

REPAS PASTA PARTY à CHF 25.- à gogo

ENFANT JUSQU'À 10 ANS GRATUIT

TOUS ENSEMBLE PARTAGEONS LA JOIE!

MESSE À 10H00
Célébration en communauté

REPAS DÈS 11H30
À la Grande Salle de Bussigny
Pasta Party aux saveurs italiennes

REPAS CONVIVIAL
Pasta Party aux saveurs italiennes

ANIMATION MUSICALE
Ambiance chaleureuse pour petits et grands

UN MOMENT FRATERNEL
Partage, échanger, et célébrer notre communauté

Venez nombreux en famille et entre amis!

UNE JOURNÉE POUR CÉLÉBRER PARTAGER ET GRANDIR ENSEMBLE DANS LA FOI

Le Cancoir
I N F O S

Prochaine distribution:

Semaine du 30 nov. au 4 déc. 2026

Délai pour les contributions:

Vendredi 6 novembre 2026